

MISE A JOUR DE LA SITUATION DES ETATS EN ATTENTE DE LA QUALITE D'ETAT MEMBRE.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous communiquer, par la présente, la situation des pays dont l'adhésion à l'OHI est toujours en cours :

A. Pays dont la demande d'adhésion a été approuvée mais qui n'ont pas encore déposé leur instrument d'adhésion :

BULGARIE: demande d'adhésion approuvée le 24 avril 1992;
MAURITANIE: demande d'adhésion approuvée en février 1991 et,
QATAR: demande d'adhésion approuvée le 11 novembre 1993.

A ce jour, aucun gouvernement des pays susmentionnés n'a déposé son instrument d'adhésion auprès du gouvernement de Monaco.

B. Pays qui n'ont pas encore obtenu l'approbation requise (ordre alphabétique):

1. **ARABIE SAOUDITE**: demande d'adhésion en date de septembre 2002 (voir LC43/2002); a maintenant obtenu 22 approbations sur les 47 requises.
2. **LETTONIE** demande d'adhésion en date du 5 juillet 2002 (voir LC29/2002); a maintenant obtenu 26 approbations sur les 46 requises.
3. **MAURICE**: demande d'adhésion en date du 20 août 2001 (voir LC38/2001); a maintenant obtenu 29 approbations sur les 44 requises.
4. **MYANMAR**: demande d'adhésion en date du 4 octobre 1999 (voir LC58/1999); a maintenant obtenu 42 approbations sur les 43 requises.
5. **ROUMANIE**: demande d'adhésion en date du 10 avril 2002 (voir LC18/2002); a maintenant obtenu 28 approbations sur les 45 requises.

Le Comité de direction souhaiterait bien évidemment que le processus d'adhésion à l'OHI soit accéléré et serait donc très reconnaissant aux Etats membres de l'OHI de bien vouloir vivement encourager leurs gouvernements à approuver les cinq demandes d'adhésion susmentionnées. Nous vous remercions de votre coopération.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération.

Pour le Comité de direction

(original signé)
Vice Amiral Alexandros MARATOS
Président